votre magazine d'information municipal

vivre à Châteauneuf-les-Martigues

N°148
Juillet-Août
2015

www.chateauneuf-les-martigues.fr

VIVRE ENSEMBLE
Festival :
le cœur sous les pins
P.6-7

NOTRE TERRITOIRE
Notre population
augmente
P.14

ACTEUR DE MA VILLE
DOSSIER SPECIAL :
La rentrée des classes
P.16

PASSIONNÉMENT
Et si on se faisait
un "Ciné-resto" ?
P.24

PROCHE DE VOUS
Distinctions
P.30

SOMMAIRE

DOSSIER SPECIAL P.16

Une rentrée des classes très bien préparée

Cette rentrée de septembre marque la mise en place des Temps d'activités périscolaires dans les écoles. Après une vaste concertation et un lourd travail d'organisation, les enfants pourront bénéficier d'une offre d'activités riche. En plus, 4 ouvertures de classes sont attendues.

VIVRE ENSEMBLE

Rétrospectives

4 Partager ensemble la musique

5 Feux de la Saint-Jean, honneur aux traditions

6 Festival : le cœur sous les pins

8 Franc succès pour les festivités d'été

10 L'American fair a fêté ses 10 ans

Social

11 Quand les yeux ont la parole

NOTRE TERRITOIRE

Développement soutenable

12 Trier le verre vous rapporte

Cadre de vie

13 Stop aux incivilités !

14 Notre population augmente

ACTEUR DE MA VILLE

Service public

15 Les services réorganisés

Economie

20 Zoom sur la Bourse aux locaux

Fiche pratique

21 Fabriquer ses produits ménagers

23 **Expression politique**

PASSIONNEMENT

Culture

24 Et si on se faisait un "Ciné-resto" ?

Loisirs

25 Du nouveau pour les assos

Sport

26 Le monde sportif mis à l'honneur

27 **Portrait**
La réussite au-delà de la différence

28 **Agenda**

PROCHE DE VOUS

30 **Etat civil**

31 **Distinctions**

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-2331 pefc-france.org

VIVRE NUMERO 148 - JUILLET-AOÛT 2015
Magazine municipal gratuit édité par la ville de Châteauneuf-les-Martigues, Tél. : 04 42 76 89 00.
Directeur de la publication : Roland MOUREN, maire. Rédactrice en chef : Sophie RÉGIS.
Rédaction et photos : Annick AYELA, Nathalie BENZA et Sophie RÉGIS, journalistes.
Photos : René ISAIA. Mise en page : Stéphane CLAVEAU. A participé à ce numéro : Camille LECLERCQ et Nadine CHAVE.
Impression : Imprimerie RICCOBONO
Tirage : 7000 exemplaires.

Alaric Gayen nous a quittés

C'est avec une immense tristesse que l'équipe municipale, le personnel municipal, le tissu associatif et les habitants de la commune ont appris le décès d'Alaric Gayen, adjoint au maire délégué à l'Education, à la Jeunesse et aux Sports. Ce jeune élu de 43 ans avait pris la tête de cette délégation lors des dernières élections municipales. Très engagé dans le tissu associatif, et notamment dans l'éducation où il a œuvré en tant que représentant puis président de l'association de parents d'élèves de la FCPE de La Mède avant d'être élu, il s'est naturellement investi dans sa mission. Très apprécié pour ses qualités d'écoute et de médiation, il rencontrait tous ceux qui le souhaitaient afin de trouver la solution la plus adaptée à la situation. Toujours en action, il ne manquait pas d'idées et d'énergie pour faire avancer les projets qu'il entreprenait à l'attention des administrés. Comme je l'ai souvent dit, Alaric avait d'immenses qualités qu'il mettait au service de nos concitoyens. Il privilégiait l'esprit d'équipe et la concertation pour faire avancer les dossiers dont il avait la charge. Son personnage dégageait une réelle joie de vivre qui n'avait d'égale que son bonheur d'être au contact d'autrui. Mais sa vie c'était aussi l'investissement et la détermination qui l'animaient au sein de son poste de travail aux ressources humaines dans l'administration pénitentiaire. Durant de nombreuses années, il a ainsi été l'interlocuteur privilégié de ses collègues, défendant leurs droits et les valeurs auxquelles il était très attaché. Sa disparition a laissé un grand vide au sein de la commune. Son visage souriant restera gravé dans la mémoire des nombreuses personnes qu'il a côtoyées, aidées ou soutenues et pour lesquelles il avait une réelle sympathie. Il est toujours difficile de voir partir les gens que l'on aime. Mes pensées vont vers sa femme et ses filles à qui j'adresse, au nom de la municipalité, tout mon soutien.

Roland Mouren
Maire de Châteauneuf-les-Martigues
Vice-président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Le comité de rédaction et l'équipe du magazine municipal VIVRE adressent à sa femme, Nathalie, et à ses filles, Marine, Anaïs et Clara, leurs plus sincères condoléances.

RETROSPECTIVE

Partager ensemble la musique

Pour la première fois, la Fête de la musique s'est déroulée sur la place Bellot en centre-ville pour le plaisir de tous. A cette occasion, des commerçants de la commune ont proposé des stands pour se restaurer pendant que les artistes locaux exprimaient leur talent. Cette soirée a marqué dignement l'entrée dans l'été.

1

2

3

4

5

6

7

Pour la 1ère fois, la place Bellot a accueilli l'événement. 1

En solo ou en groupe, les artistes se sont succédé sur la scène. 2-6

Des commerçants de la commune ont régalé les papilles. 7

RETROSPECTIVE

Feux de la Saint-Jean, honneur aux traditions

Fête célébrant le solstice d'été, les feux de la Saint-Jean symbolisent la lumière. Le 24 juin à La Mède, défilé, flambeaux, épis de blé et, bien entendu, animation folklorique autour du brasier, tous les ingrédients étaient réunis pour faire vivre cette tradition provençale.

1

2

3

4

5

6

7

Le rendez-vous avait été donné devant l'église Notre-Dame-de-l'Etang à La Mède. 1

Les pegons enflammés,... 2

...le cortège a pu alors démarrer. 3

Spectacle folklorique provençal autour du bûcher. 4-6

Les spectateurs ont rejoint la farandole. 7

Soirée caritative en avant-première du Festival
Jean-Pierre Foucault nous a honoré par sa présence.
Merci à Gislaine Maméli et son équipe pour leur investissement.
Belle prestation de Lionel Stora et de son orchestre.

1

2

RETROSPECTIVE

Festival : le cœur sous les pins

Le Festival de Châteauneuf-les-Martigues a pris une nouvelle identité cette année. Il a proposé une affiche de qualité grâce à une programmation riche et diversifiée avec, pour la première fois en avant-première, une soirée caritative au profit de l'Institut Paoli-Calmettes et du Centre ressource. La culture et la solidarité ont eu du succès... Et en plus, le beau temps était de la partie... Une édition mémorable.

3

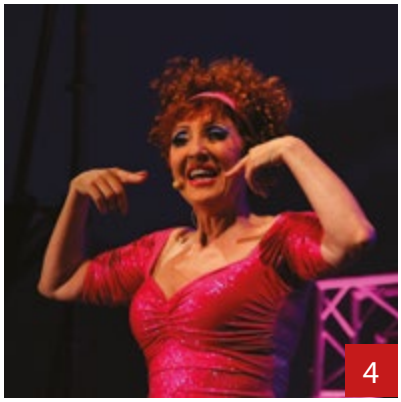
4

5

6

7

Ben l'Oncle soul a séduit le public par son talent. 2-3

Noëlle Perna a joué à guichets fermés pour Super Mado. 4

Le Memory big band a fait revivre toute une époque avec brio. 5

Le groupe Kyo a entraîné son public sur le chemin des tubes. 6

L'ambiance était chaude dans ce cadre exceptionnel. 7

RETROSPECTIVE

Franc succès pour les festivités d'été

Sardinades, Fête nationale, podium "La Marseillaise" ou encore festines, les événements estivaux se sont enchaîné. A chaque fois, vous avez répondu présent en nombre. Plaisir, convivialité et détente étaient les maîtres-mots de ces grands rendez-vous.

2

3

4

5

6

7

8

La nouvelle formule des sardinades a séduit dès la première soirée. 1-2

Défilé du 14 juillet des sapeurs-pompiers. 3

Pour la 1ère fois, les réjouissances de la Fête nationale ont eu lieu à la Plaine des sports. 4-5

Les Festines à La Mède, un rendez-vous convivial privilégié. 6

Dave a été salué par le public lors du Podium "La Marseillaise". 7

Les stands de dégustation n'ont pas désempli aux sardinades. 8

RETROSPECTIVE

L'American fair a fêté ses 10 ans

Depuis 10 ans, le festival American fair, organisé par l'association "Les légendes se racontent", rassemble au parc François-Mitterrand tous ceux qui affectionnent la culture américaine. Les 20 et 21 juin derniers, de nombreux visiteurs ont fait une plongée au cœur du "nouveau continent".

1

2

3

4

5

6

7

Il était impensable de repartir sans une plaque de la célèbre Route 66. 1

Grosses berlines et motos aux carrosseries lustrées étaient exposées. 2-3

La police américaine faisait partie de la fête. 4

Attention ! Les indiens attaquent ! 5

Que serait l'Amérique sans la danse country... 6

... et les pin-up ? 7

SOLIDARITE

Quand les yeux ont la parole

Trois lettres (SLA) pour une maladie (sclérose latérale amyotrophique ou maladie de Charcot). Aujourd'hui, un homme atteint de ce mal, Christian Coudre, est en contact avec près de 200 personnes malades ou leurs proches via le réseau Facebook et son association. Présentation.

Lorsqu'on part à la rencontre de Christian Coudre, président de l'association châteauneuvaise SLA aide et soutien, on est littéralement frappé par son regard pétillant, son sourire et son désir d'échanger. Car pour celui qui a connu les premiers symptômes de la SLA en juillet 2005 et qui, depuis janvier 2010, ne bouge plus que ses yeux et est assisté par des machines, partager son expérience et celle de son épouse, apparaît naturel. *''Les structures françaises SLA ont pour mission commune de faire connaître la maladie, sa gravité et les dégâts qu'elle cause au sein des familles qui en sont touchées."* explique Christian Coudre. Et pour y parvenir, il ne ménage pas ses efforts ! Pour 2015, l'association souhaite contribuer activement à la fondation du Collectif Solidarité Charcot qui œuvre pour les personnes atteintes de SLA et contribue au financement de la recherche. Autre axe de travail : créer une Cellule d'expérimentation et de recherche des technologies qui pourront améliorer le quotidien des malades (essentiellement en matière de communication). Les matériels retenus seront proposés en prêt gratuit ou avec une aide financière pour les outils les plus onéreux. Lorsqu'on le questionne sur son secret quant à l'énergie qu'il arrive à déployer, il répond simplement : *"J'ai toujours été très actif. La maladie m'a pris cette vie mais pas la volonté ni l'intérêt que j'ai toujours éprouvé envers les autres. Aujourd'hui, je comprends ceux qui souffrent de la maladie de Charcot, leur isolement et leur détresse qu'ils ne peuvent crier que par leur regard... Alors oui, jusqu'à la limite de mes possibilités et même au-delà s'il le faut, j'essaierai de leur apporter un peu de réconfort et leur permettre de mieux "survivre" avec le dévouement de mes proches et autres membres de l'association ainsi que les 52 000 € de matériels de communication que nous mettons gratuitement à la disposition de ceux qui ont perdu l'usage de la parole."*

"Nous devons informer et sensibiliser le grand public tout en collectant des fonds. "

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site Internet www.sla-aideetsoutien.fr.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Deux classes du collège primées

Depuis plusieurs années, le collège Les Amandeirets participe au concours citoyenneté organisé dans le cadre du Contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). Pour l'édition 2015, c'est sur le thème "Rése@ux soci@ux : liberté, égalité, fraternité" que les élèves des classes de 6ème3 et 3ème1 ont planché. Après avoir travaillé toute l'année sur leur projet, un diaporama a été réalisé par chaque classe ainsi qu'un ordinateur pour les 6èmes et une affiche pour les 3èmes. Le 28 mai, les deux classes ont reçu le 2ème prix dans leur catégorie respective (6ème/5ème pour la 6ème3 et 4ème/3ème pour la 3ème1) à la Halle de Martigues. Encore bravo à ces jeunes collégiens pour leur implication et leurs résultats.

"La semaine bleue" arrive à Châteauneuf-les-Martigues

"La semaine bleue" est un événement national dont l'objectif est de promouvoir les actions en faveur des personnes retraitées. Elle prend ses quartiers pour la première fois sur notre commune avec un vaste programme de rendez-vous proposés par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Ainsi, du lundi 12 au vendredi 16 octobre, rencontres intergénérationnelles, projection "J'y suis j'y reste", salon détente et bien-être, sortie à Villeneuve-lez-Avignon et conférence sur le thème "succession, donation, fiscalité" se succéderont. Le détail de cette semaine sera diffusé dans l'Actu d'octobre et via le CCAS, le Foyer des anciens et le Foyer restaurant Moun Oustaou de Châteauneuf-les-Martigues. N'hésitez pas à vous renseigner !

DEVELOPPEMENT SOUTENABLE

Trier le verre vous rapporte

A partir de la rentrée, un nouveau système sera mis en place sur la commune, pour inciter les citoyens à s'engager plus massivement dans le recyclage du verre. Grâce à la carte Cliiink qui sera envoyée à chaque foyer, votre geste de tri sera récompensé. Alors, à vous de jouer !

Notre ville va tester à partir de septembre un nouveau système mis en place par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) et créé par la société Terradona. L'enjeu : motiver chacun à trier plus et mieux afin de limiter les coûts pour la collectivité. Le dispositif devrait révolutionner ainsi la collecte du verre. Grâce à un système unique de caractérisation de la matière et à l'interface Cliiink, la consigne est remise au goût du jour. En effet, contre chaque déchet déposé dans un conteneur de tri, l'utilisateur de Cliiink remporte des points convertibles en réductions immédiates à utiliser dans de nombreuses enseignes. C'est une incitation active à l'engagement basée sur la motivation par le plaisir et la récompense. Dès septembre, les Châteauneuvais et les Médéens pourront donc tester cette solution innovante. En effet, chaque foyer va recevoir à son domicile une carte magnétique sans contact. Ensuite, il suffit de s'inscrire sur le site Internet Cliiink (www.cliiink.com). Et lorsque l'usager se rend sur l'une des 29 colonnes de verre du territoire qui seront équipées, il s'identifie sur l'application mobile ou à l'aide de sa carte sur le lecteur. Il se connecte au conteneur de tri et jette ses produits en verre. Le système reconnaît alors la nature des emballages et délivre "des green points" consultables sur le compte Internet. Le citoyen peut ensuite les échanger contre des bons cadeau pour profiter des offres partenaires ou les donner à une association caritative. *"La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a désigné Châteauneuf-les-Martigues "ville pilote" pour expérimenter un nouveau système de tri. Ce test sur notre commune devrait en inciter plus d'un à s'engager dans la démarche responsable du tri du verre"* se félicite Tyna Levrault, adjointe au maire déléguée au développement durable. Ainsi, chacun est invité à devenir un acteur actif et respectueux de la société de demain, ce qui contribue au mieux vivre ensemble.

Vous n'avez plus de prétexte pour ne plus trier vos déchets.

L'ECO GESTE

Les bonnes pratiques pour protéger les insectes pollinisateurs

- Observez vos cultures et ne traitez qu'en cas de besoin.
- N'utilisez que des produits autorisés en France (obligation réglementaire).
- Respectez scrupuleusement les préconisations et les prescriptions d'emploi figurant sur l'étiquette du produit et correspondant aux conditions d'utilisation évaluées dans l'autorisation de mise sur le marché.
- Choisissez un produit ayant la "mention abeille".
- Evitez les mélanges de produits,
- Traitez en dehors de la présence des abeilles et de préférence en soirée.
- Réalisez le traitement en l'absence de vent afin d'éviter les dérives sur les haies et les talus voisins qui peuvent être fréquentés par les abeilles.

CADRE DE VIE

Stop aux incivilités !

Pour bénéficier d'un cadre de vie agréable, il ne suffit pas d'attendre que les services municipaux assument les conséquences des incivilités et des dégradations commises par les administrés. Vivre dans un environnement plaisant, c'est l'affaire de tous !

Se promener dans les rues de la ville relève parfois du parcours du combattant. En effet, il n'est pas rare de devoir slalomer entre les "paquets" laissés par nos amis les bêtes ou entre divers déchets "oubliés". Qu'on appelle cela incivilité, irrespect ou dégradations, cela dénote un réel manque de savoir-vivre ensemble. Aussi, une petite piqûre de rappel s'impose ! Si vous possédez un animal de compagnie, munissez-vous d'un sachet afin de ramasser ce qu'il pourrait laisser derrière lui. Car contrairement à ce que certains pourraient penser, les espaces publics n'ont pas pour vocation d'accueillir les déjections. Pensez donc aux agents chargés de les entretenir... Concernant les encombrants et les gravats, des sites spécifiques sont mis à la disposition de la population. Ainsi, la déchèterie recueille, de manière sélective, encombrants, déchets verts, papiers, cartons, bois ainsi que les ferrailles. Vous pouvez aussi y déposer du verre, des batteries usagées et des pneus VL et PL. De plus, une armoire Déchets ménagers spéciaux (DMS) est installée pour la récupération d'acides. Quant aux gravats, vous devrez impérativement vous rendre dans une décharge d'inertes de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (celle de la commune étant fermée).

Tout contrevenant à ces règles est passible d'une amende.

@ Plus d'informations sur le site Internet de la ville www.chateauneuf-les-martigues.fr.

VITE DIT

Changements de sens de circulation et passages en sens unique

Vous avez dû le remarquer, certaines voies sont passées en sens unique et d'autres ont vu leur sens de circulation changer. Ces modifications ont été principalement motivées par le défaut de sécurité rencontré par leurs usagers (principalement les piétons) et les difficultés de circulation (principalement dues à des stationnements anarchiques). Ainsi, après les rues des Trois frères, Anatole-France et Victor-Hugo, c'est au tour de la rue Léo-Lagrange de passer en sens unique. Le sens de circulation s'effectue désormais depuis la rue de la Côte bleue vers celle du Grand Jas. A terme, ce sera la totalité de la rue Léo-Lagrange qui basculera en sens unique. Quant à la rue des Michelles, elle passera également en sens unique, depuis la rue du Grand Jas au boulevard du Castellas, dans l'été. Aussi, soyez particulièrement vigilants sur ces axes !

VITE DIT

La plage du Jaï en toute sécurité

Durant l'été, 6 Agents de surveillance de la voie publique (dont deux emplois saisonniers recrutés en renfort) ont contribué à faire respecter la réglementation et le stationnement sur la plage du Jaï pour le confort et la sécurité de tous. Ils travaillent en lien direct avec les patrouilles de la Police municipale dont ils dépendent. Leurs équipes, à pied ou en VTT, ont été appréciées par la population.

Opération coordonnée de prévention

Le 24 juillet, la police municipale a profité de la présence des affaires maritimes pour sensibiliser les personnes sur le ramassage des palourdes à la plage du Jaï. Et pour cause, un arrêté préfectoral fixe la limite de ramassage à 2kg de coquillages par personne et par jour pour lutter contre le pillage du littoral. Le dispositif policier a permis de vérifier aussi le respect de la vitesse des engins de mer motorisés.

CADRE DE VIE

Notre population augmente

Chaque année, l'INSEE effectue un recensement de la population française. Notre ville compte ainsi 13 277 habitants au 1er janvier 2015. Une augmentation de 14% par rapport aux derniers chiffres officiels. Décryptage des statistiques de notre commune.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population française est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans. Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est mise en place chaque année auprès d'un échantillon de 8% des logements. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, les populations de chacune d'elles sont calculées à une même date de référence. La méthode retenue consiste ainsi à produire des populations prenant effet juridique le 1er janvier 2015, mais calculées en se référant à l'année milieu des 5 années écoulées, soit le 1er janvier 2012. Les derniers chiffres officiels établissent ainsi notre population légale à 13 277 habitants alors qu'elle s'élevait à 11 643 habitants au dernier recensement de 2012 basés sur les chiffres de 2007. Cela représente une progression de 2,7% par an entre 2007 et 2012. Cette évolution correspond à l'augmentation de population enregistrée sur notre ville entre 1975 et 1982 (+2,4%) et s'approche de celle que nous avons connue entre 1968 et 1975 (+3,5%). A ce jour, le nombre de logements s'établit à 5 622, avec en moyenne 2,34 personnes par logement. De plus, 5 462 ménages sont recensés sur notre territoire dont 25,3% de personnes seules, 29,8% de couples sans enfants, 32,2% de couples avec enfants 10,4% de familles monoparentales et 2,3% de ménages sans famille. Par ailleurs, nous comptons 8 287 personnes en âge de travailler c'est à dire âgées de 15 à 64 ans. Parmi elles, 72,5% sont répertoriées dans les "actifs" (64,5% ayant un emploi et 8% de chômeurs) et 27,5% dans les "inactifs" (7,7% d'étudiants, 8,7% de retraités et 11,1% d'autres inactifs).

Avec la révision du PLU en 2012 et les nouvelles constructions estimées à 200 par an jusqu'en 2020, notre population va continuer d'augmenter d'environ 3%.

Si vous souhaitez mieux connaître la population de notre ville, retrouvez l'analyse détaillée de l'INSEE sur le site Internet de la ville.

SERVICE PUBLIC

Les services réorganisés

A son arrivée, l'équipe municipale a souhaité prendre le temps de connaître le fonctionnement des services administratifs de la collectivité. Après une année d'observation et la mise en oeuvre d'un audit externe, la nouvelle organisation a été dévoilée aux employés. Explications.

Réorganiser les services de la mairie était une nécessité pour la municipalité. Aussi, pour que cette transformation soit la plus efficiente possible, le Cabinet Bourelli a été mandaté dans le but de réaliser un audit des différents services et de faire des propositions. Les objectifs étant : respecter strictement les contraintes budgétaires en favorisant la mutualisation et la polyvalence, réinscrire la collectivité dans une démarche d'amélioration du service public, intégrer des mesures concrètes permettant le décloisonnement des services et recentrer les individus sur leur cœur de métier tout en conservant un travail en transversalité. Ainsi, après avoir rencontré les personnels, le prestataire a proposé un nouvel organigramme qui a été validé par le comité de pilotage dédié à la réorganisation des services et, à l'unanimité, par le Comité technique (paritaire). Les changements actés ont été présentés au personnel municipal le 25 juin, à la salle Léo-Lagrange. 8 directions sont maintenant sous la responsabilité du Directeur général des services (DGS) : les finances et le contrôle de gestion (service restructuré), les achats et les moyens généraux (nouveau service), la culture, les services techniques (services fusionnés), les ressources humaines, le développement durable, la police municipale et le CCAS (services non modifiés). Le DGS aura également directement en charge le personnel de l'administration générale, du service économique, du service Vie associative et Festivités (nouveau service), de la cellule qualité du service public (nouveau service), de l'éducation et de la vie scolaire, de la jeunesse, des sports (ancienne DJES). En parallèle, les employés ont eu la possibilité d'exprimer leurs souhaits de changement de service et certains ont déjà intégré leurs nouvelles fonctions. La mise en place de cette organisation débutera dès le mois de septembre 2015. La fin du processus engagé est prévue, quant à elle, au plus tard pour septembre 2016.

"Rationaliser les coûts pour offrir un service public de qualité est notre objectif."

VITE DIT

Affaire Sfil (ex DEXIA) : notre ville contre-attaque !

Depuis 2014, l'équipe municipale et le DGS se sont mobilisés pour faire avancer le dossier "Dexia", banque auprès de laquelle la commune a contracté deux prêts en 2007 et dont les taux d'intérêts se sont envolés. Fin 2014, la municipalité a choisi de s'entourer d'une équipe pluridisciplinaire pour défendre son dossier auprès du Tribunal de grande instance de Nanterre en apportant quatre éléments à charge. Tout d'abord, le contrat signé avec Dexia est un contrat de prêt et aucun contrat lié à un produit financier libellé en Euro/Franc suisse n'a été signé par la commune. Ce second contrat était donc masqué. Autre élément avancé : l'illégalité de l'indexation du taux d'intérêt sur le taux de change Euro/Franc suisse. Le dossier en défense reprend également le calcul des Indemnités de remboursement anticipées (IRA). Ce dernier n'est pas clairement précisé dans le contrat alors que c'est une obligation. Enfin, dernier point, le taux d'intérêt actuel dépasse largement le taux d'usure (qui désigne l'intérêt d'un prêt au taux abusif et qui est fixé par l'Etat ou par la coutume) qui s'appliquerait aux collectivités locales. Ces conclusions ont été largement commentées dans les médias régionaux, nationaux et même étrangers mais aussi dans la presse spécialisée. Une ultime négociation a été entreprise avec la Sfil le 30 juin dernier. Aujourd'hui, ce dossier épineux et brûlant est entre les mains de la justice. Affaire à suivre.

DOSSIER SPECIAL

LE MOT DE

Cédric Urios,
Conseiller municipal
chargé de l'Éducation

"La disparition brutale d'Alaric Gayen, adjoint au maire délégué à l'Éducation, à la Jeunesse et aux Sports, nous a profondément touchés. Cet élu dévoué, efficace et à l'écoute de chacun s'était engagé sans compter pour préparer cette rentrée des classes, mettre en place les Temps d'activités périscolaires et assurer l'accueil des enfants dans des conditions adaptées. Cette rentrée a nécessité aussi un travail colossal de la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports pour mener la concertation et construire un projet éducatif de territoire cohérent. Je remercie d'ailleurs tous ceux qui se sont mobilisés à nos côtés sur ce vaste chantier et en particulier les associations partenaires des TAP et les Atsem qui animeront également dès la rentrée des activités de qualité dans nos écoles maternelles."

EDUCATION

Une rentrée des classes très bien préparée

Les Temps d'activités périscolaires prévus par la réforme imposée par l'Etat en 2013 sont mis en place à la rentrée suite à une vaste concertation. Des activités de découverte de qualité sont ainsi proposées gratuitement aux élèves après l'école. De plus, l'ouverture de 4 classes est attendue pour accueillir les effectifs grandissants de la ville dans les meilleures conditions.

L'an dernier, la municipalité nouvellement élue, avait dû mettre en place les nouveaux horaires d'école dès septembre 2014, n'ayant pas obtenu l'autorisation d'un report dans l'application de cette partie de la réforme des rythmes éducatifs. Cependant, elle s'était donnée une année supplémentaire pour réfléchir à la mise en oeuvre des Temps d'activités périscolaires (TAP) également prévus par cette loi. En effet, cette réforme instaurée par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, visait à *"permettre la mise en œuvre d'une organisation de la semaine plus propice aux apprentissages et à la maîtrise des savoirs fondamentaux. Elle entendait également lutter contre les inégalités en permettant aux enfants les plus éloignés des activités physiques, sportives, culturelles ou artistiques d'y participer."* Cette année de transition prise par la commune a permis de s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires et de prendre en compte les aménagements rendus possibles par le décret n°2014-457 du 7 mai 2014 par rapport à l'instauration de ces TAP. Comme prévu, elle a donc été mise à profit pour lancer une vaste concertation avec tous les acteurs de l'éducation. Parents d'élèves, enseignants et associations ont ainsi été sollicités pour participer à l'élaboration d'un projet cohérent, raisonné et favorable à l'épanouissement des enfants. Dans ce cadre, une enquête a été conduite auprès des parents pour définir les horaires d'école qu'ils souhaitaient voir instaurés à partir de septembre 2015. Quatre propositions ont été faites pour les écoles maternelles et les écoles élémentaires. 1033 réponses ont été obtenues. La proposition numéro 1 a recueilli le plus d'avis favorables avec près de 32% des votes, confirmant la volonté des familles de conserver les horaires mis en place depuis septembre 2014.

> Les parents ont fait le choix de conserver les horaires d'école mis en place en 2014/2015

Un vaste travail d'organisation des TAP

Une fois les horaires d'entrée et de sortie d'école entérinés, la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, et des Sports et les élus ont accompli un très lourd travail pour organiser les Temps d'activités périscolaires en fonction des attentes de tous et des propositions des associations. L'objectif étant d'élaborer des packs d'activités de découverte

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les horaires détaillés de vos enfants

ECOLE MATERNELLE

Les lundis mardis, jeudis et vendredis

7h30 - 8h20	Accueil périscolaire payant
8h20 - 8h40	Entrée des classes
11h50 - 12h00	Sortie des classes
12h00 - 13h50	Restauration
13h50 - 14h00	Entrée des classes
15h35 - 15h45	Sortie des classes
15h45 - 16h30	Accueil périscolaire gratuit
15h45 - 16h00	Récréation avant les TAP
16h00 - 16h45	TAP si enfant inscrit
16h30 - 18h00	Accueil périscolaire payant avec sortie échelonnée.

Les mercredis

7h30 - 8h20	Accueil périscolaire payant
8h20 - 8h40	Entrée des classes
11h20 - 11h30	Sortie des classes
11h30 - 12h30	Accueil périscolaire gratuit avec sortie échelonnée à partir de 12h00.

ECOLE ELEMENTAIRE

Les lundis mardis, jeudis et vendredis

7h30 - 8h30	Accueil périscolaire payant
8h30	Entrée des classes
12h00	Sortie des classes
12h00 - 13h50	Restauration
13h50 - 14H00	Entrée des classes
15h45	Sortie des classes
15h45 - 16h30	Accueil périscolaire gratuit
15h45 - 16h00	Récréation avant les TAP
16h00 - 17h00	TAP si enfant inscrit
16h30 - 18h00	Accueil périscolaire payant avec possibilité d'aide aux devoirs et sortie échelonnée.

Les mercredis

7h30 - 8h30	Accueil périscolaire payant
8h30	Entrée des classes
11h30	Sortie des classes
11h30 - 12h30	Accueil périscolaire gratuit avec sortie échelonnée à partir de 12h00.

sur un créneau régulier, au sein des établissements scolaires et par groupes d'âge, dans l'esprit des textes et sans nuire à l'inscription à l'année dans un club ou auprès d'une association. Les trois heures de TAP ont été réparties différemment dans les écoles maternelles et élémentaires pour s'adapter aux besoins des enfants. Ainsi, il a été décidé d'organiser 4 créneaux de 45 minutes par semaine, du lundi au vendredi de 16h00 à 16h45 pour les enfants de maternelle. Ces temps d'activités seront principalement animés par les Atsem qui sont déjà des repères éducatifs et pédagogiques pour les plus petits. Par ailleurs, les activités créatives, artistiques ou de loisirs telles que la danse, les contes et les marionnettes, le chant et la musique ou les jeux de construction ont été privilégiées. Pour les enfants des écoles élémentaires, trois créneaux d'une heure ont été définis : le lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00. Les activités proposées seront animées par les associations locales et toucheront à tous les domaines comme par exemple la sensibilisation à la sécurité routière, le club nature, les ateliers Préhistoire ou le Flag rugby. Au bout du compte, cela représente la conception de 24 plannings d'activités distincts découpés chacun en 4 périodes sur l'année et en 3 ou 4 créneaux horaires de semaine. Un véritable casse-tête que la DJES a réussi à accomplir avec succès ! Les familles peuvent donc inscrire gratuitement leurs enfants sur un ou plusieurs parcours découverte en s'engageant sur toute l'année. Et pour cause, il est essentiel, pour mener à bien ces activités encadrées, de pouvoir anticiper le nombre d'élèves présents. Une fois l'activité terminée, les enfants pourront être récupérés par leurs familles ou être conduits en garderie jusqu'à 18h00 maximum. A côté de ces TAP, qui restent des activités facultatives, les parents pourront profiter comme l'année précédente des garderies périscolaires du matin (à partir de 7h30), du mercredi (jusqu'à 12h30) et des soirs de semaine (jusqu'à 18h00). Aucun autre changement n'a été fait en matière d'éducation et les tarifs ont été, cette année encore, maintenus à l'identique par la municipalité.

Les TAP sont gratuits, non obligatoires mais nécessitent un engagement annuel sur un créneau horaire.

Une hausse des effectifs à intégrer

Un des très gros enjeux de cette rentrée scolaire a également été la prise en compte de l'augmentation des effectifs scolaires. Malgré l'ouverture du nouveau groupe scolaire Mireille Féraud-Foesser en septembre 2013, le nombre d'élèves a continué d'augmenter régulièrement dans toutes les écoles de la ville car de nouveaux programmes de logements sont arrivés à leur terme. Aussi, il est devenu impératif de demander à l'Inspection académique, l'ouverture de quatre classes supplémentaires pour cette rentrée de septembre 2015, deux en maternelles et deux en élémentaires. *"Les deux ouvertures en élémentaire ont d'ores et déjà été obtenues, pour l'école René-Perrin et pour l'école Mireille Féraud-Foesser. Les deux ouvertures en maternelle que nous avons demandées pour l'école Marie-Curie et pour l'école Mireille Féraud-Foesser restent pour l'instant en attente de décision du DASEN jusqu'à la rentrée de septembre"* explique Cédric Urios, conseiller municipal chargé de l'Éducation. *"Avec près de 200 logements livrés par an, ce sont environ, 300 enfants que nous devons accueillir en plus à chaque rentrée des classes. Aussi, nous commençons déjà à réfléchir aux rentrées futures. L'organisation de cette année scolaire a été faite en étroite collaboration avec les directrices d'écoles. Et pour renforcer cette collaboration fructueuse, des réunions seront organisées avec elles en dehors des conseils d'école"* ajoute-t-il. Cette rentrée scolaire aura nécessité une forte implication de tous et les enfants et leurs familles devraient en profiter pleinement. Une bonne rentrée à tous.

Les effectifs scolaires augmentent d'environ 300 enfants chaque année.

"Les TAP permettront aux enfants inscrits de découvrir des activités variées et de qualité en fonction de leur âge gratuitement sur un créneau régulier et au sein même de leurs établissements scolaires."

QUESTION REPONSE

La mise en place d'activités périscolaires par les maires est-elle obligatoire ?

L'organisation des activités périscolaires ne fait pas partie des obligations que la loi impose à la commune ou à l'EPCI. Toutes ces activités sont facultatives et soumises à l'accord préalable des parents. Toutefois, la philosophie de la réforme des temps éducatifs est que tous puissent effectivement en bénéficier. C'est pourquoi, l'Etat incite les communes à les mettre en place.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les activités proposées aux élèves des écoles élémentaires et les associations partenaires des TAP

Activités gymniques :
Castel gym
Accompagnement éducatif :
Centre social - Maison pour tous
Activités culturelles :
Pôle culturel Jean-Claude Izzo
Flag rugby :
Rugby club Châteauneuf-les-Martigues
Atelier préhistoire :
Les Amis de castrum vetus
Football :
Football club Châteauneuf-les-Martigues
Prévention routière :
Association prévention routière 13
Club nature :
Ecoute ta planète
Basket-ball :
Châteauneuf basket-ball
Tir sur cibles :
Sports événements
Tennis :
Tennis club Châteauneuf-les-Martigues
Danses :
Maison pour tous de La Mède
VTT :
Christophe Mora cycles
Handball :
Châteauneuf handball
Jeux sportifs : DJES
Musique :
Ecole de musique
Citoyenneté : Souvenir français

VITE DIT

L'agence de traduction ADT International récompensée

Lors de la 6ème cérémonie de remise des "Trophées des Femmes de l'économie" en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui s'est tenue le 16 juin 2015 à Monaco, Peggy Santerre, directrice de l'agence ADT international, a reçu le prix "Femme sur le marché international". Depuis 2010, ces trophées récompensent des femmes au parcours d'exception qui s'investissent dans l'économie de leur région. Cependant, pour Peggy Santerre, *"ce trophée ne couronne pas le travail d'une femme, il représente le courage, la détermination et le travail de toute l'équipe"* qu'elle encadre En effet, l'agence châteauneuvaise compte aujourd'hui 12 femmes. Grâce à la compétence et l'expérience de cette équipe et de son réseau, l'agence est en mesure de traduire toute sorte de documents, dans toutes les langues et dans tous les domaines. A seulement 33 ans, Peggy Santerre a su s'imposer dans son secteur d'activité en pérennisant son entreprise au-delà de nos frontières. Plus de 50% de ses clients sont à l'étranger, notamment aux Etats Unis et en Asie.

ECONOMIE

Zoom sur la Bourse aux locaux

Créée en mars 2015 par le service Développement économique, la Bourse aux locaux commerciaux a pour vocation de mettre en relation bailleurs et professionnels. Ce précieux outil contribue au développement et au rayonnement économique de la ville.

Après l'annuaire des entreprises, des commerçants et des artisans, le service Développement économique ajoute une nouvelle corde à son arc avec la Bourse aux locaux commerciaux. Grâce à un partenariat avec les spécialistes de l'immobilier d'entreprises et les particuliers, plusieurs annonces de locations et de vente de bureaux, de locaux commerciaux, d'entrepôts, d'ateliers et de terrains sont mises en ligne régulièrement. Ainsi, les professionnels à la recherche d'un site pour implanter leur activité sur la commune peuvent, à partir d'un simple clic dans la rubrique économie-emploi du site Internet de la ville, rechercher et trouver plusieurs offres de biens potentiels. Cependant, il n'est pas question uniquement de servir de vitrine. En effet, les coordonnées des bailleurs n'apparaissent pas. Le premier contact passe donc obligatoirement par le service Développement économique qui réalise une première étude de faisabilité et joue un rôle de conseil. Les deux parties ne sont mises en contact qu'une fois le projet jugé pertinent. Depuis la création de cet outil pratique, une cinquantaine d'offres et une soixantaine de demandes de locaux tous types confondus, ont été enregistrées. Il est même arrivé qu'un bien ait trouvé un acquéreur en moins de 24 heures grâce à ce système. Cette centralisation des informations est un gain de temps considérable pour les professionnels mais aussi une fenêtre directe sur le potentiel économique de notre territoire. Au travers de la Bourse aux locaux, le service Développement économique s'informe aussi sur les besoins des entreprises en termes d'emploi. Il transmet alors ces offres au Défi pour l'emploi. Ainsi, sociétés et demandeurs d'emploi y trouvent leur compte. Pour toutes informations, contactez le service Développement économique par téléphone au 04 42 76 21 21 ou par courriel à service.economie@chateauneuf-les-martigues.fr.

De nombreux biens sont proposés par des particuliers.

Fiche pratique

INFORMATIONS PRATIQUES

Raffa, le grand ménage : blog et livret gratuit de recettes
raffa.grandmenage.info
Grand-mères : blog de remèdes, de recettes et d'astuces
www.grands-meres.net/entretien-et-maison
Observatoire de la qualité de l'air intérieur
www.oqai.fr

Fabriquer ses produits ménagers

D'après l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, l'air au sein de nos lieux de vie clos est plus pollué que celui de l'extérieur. Les produits d'entretien contribuent largement à ce triste constat. Pourtant, la nature nous offre tout le nécessaire pour entretenir nos espaces de manière saine. Efficaces et économiques, ces solutions sont simples à fabriquer. Lancez-vous !

Tous les produits ménagers peuvent-ils être fabriqués ?

La réponse est un grand "OUI". Grâce à des ingrédients naturels, vous allez pouvoir nettoyer, désinfecter, désodoriser, dégraisser, déboucher, détacher, faire disparaître le tartre... De la cuisine à la salle de bain, en passant par les toilettes ou encore la buanderie, une solution saine et respectueuse de votre santé et de l'environnement existe pour chaque situation.

Des résultats à la hauteur des promesses

Les produits écologiques "faits maison" permettent d'obtenir des résultats aussi bons qu'avec des substances chimiques sans pour autant nécessiter d'efforts supplémentaires. De nombreux livres, articles de presse, blogs, émissions télévisuelles ou radiophoniques témoignent de cette manière alternative de concevoir l'hygiène domestique tout en gardant les mêmes exigences de propreté.

Quels ingrédients naturels utiliser et où les trouver ?

Il y a ceux que l'on appelle les indispensables. Dans le parfait placard d'entretien "écolo", nous trouvons de l'eau, du vinaigre d'alcool, du bicarbonate, des cristaux et du percarbonate de soude, du savon noir, du savon de Marseille, des huiles essentielles, du sel et de l'huile d'olive. D'autres ingrédients comme le jus de citron ou encore le marc de café peuvent aussi être d'une grande utilité dans certaines recettes. La plupart de ces ingrédients se trouvent facilement dans les grandes surfaces. Attention, l'emplacement de certains peut être étonnant. Par exemple, il n'est pas rare de trouver le bicarbonate de soude dans le rayon des condiments. Par contre, les huiles essentielles ou le percarbonate de soude se trouveront davantage dans des magasins bio.

Le matériel nécessaire pour "le grand ménage"

Les classiques restent inchangés : lavettes en microfibre, éponges végétales, torchons, seaux, raclette, balais, balayette et aspirateur. En revanche, pour préparer les produits, il vous faut prévoir des récipients vides et propres (bidons, flacons, vaporisateurs, bocaux...), que vous pouvez récupérer des produits ménagers finis (...que vous n'achèterez plus !), et des entonnoirs.

Pourquoi ne pas les acheter prêts à l'emploi ?

La machine marketing a su exploiter la tendance naturelle. "Produit écologique", "bon pour l'environnement", "biodégradable"... que cache réellement l'étiquette? Toutes ces mentions ne garantissent pas forcément que l'achat réalisé ne soit pas nocif pour les hommes et la nature. Par ailleurs, l'approvisionnement des matières premières, l'emballage, le transport et la fabrication industrielle amoindrissent les effets positifs d'une démarche qui se veut initialement responsable.

C'est à vous de jouer !

Fabriquer ses produits ménagers est à la portée de tous et de toutes les bourses. "Il suffit de s'y mettre !" Commencez par un premier produit, par exemple le nettoyant multi-usages que vous pouvez fabriquer à l'avance. En voici la recette. Prévoyez un bidon opaque de 2 litres, un entonnoir, une cuillère à soupe et un verre. Procurez-vous du bicarbonate de soude, du vinaigre d'alcool, un mélange d'huiles essentielles de votre choix et de l'eau. A l'aide de l'entonnoir, mettez dans le bidon 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude suivies de 2 litres d'eau chaude et mélangez. Dans un verre, préparez une cuillère à soupe de vinaigre d'alcool et 1 à 3 cuillères à soupe du mélange d'huiles essentielles. Versez cette préparation dans le bidon et secouez. C'est prêt ! Facile et rapide, non ? Vous pourrez ainsi utiliser ce nettoyant, en le secouant bien avant chaque emploi, pour désinfecter tout type de surface.

LE CONSEIL DE Martimede

"Les huiles essentielles sont à manier avec précaution. N'étant pas indispensables dans les produits ménagers (ce n'est pas l'odeur de ces dernières qui fait la propreté), sachez qu'elles sont déconseillées en cas de présence au domicile d'enfants, de femmes enceintes et allaitantes et de personnes présentant des problèmes respiratoires. Choisissez-les plutôt en fonction de leur propriété. Les plus utiles sont celles à base de citron, de l'arbre à thé ou encore de lavande aspic."

EXPRESSION POLITIQUE

La majorité municipale

Critiquer/proposer : deux actions opposées, parfois complémentaires si des propositions sensées suivent des critiques fondées. Les groupes d'opposition n'ont pas cette logique. Lors du 2ème Conseil municipal, les membres des commissions furent élus proportionnellement et à l'unanimité. Nous notons de nombreuses absences des élus de l'opposition lors des réunions de celles-ci : commission des Finances (15/06) C. Ribière T. Del Baldo absents non excusés, commission de l'Education nationale (18/06) M.P. Delpy, V. Braëms absentes (n'ont pas lu leur courrier mail), commission Sécurité publique (27/05) D. Gidde absent non excusé, commission d'Appel d'offres C. Ribière, M.P. Delpy systématiquement absents, conseil d'administration du CCAS (01/07 à 9h00) T. Del Baldo absent (l'horaire n'étant pas à sa convenance). Être un élu c'est accepter d'être disponible pour gérer la commune. Il ne s'agit pas d'être un intermittent pour faire le spectacle en public lors des Conseils municipaux. Ces absents préfèrent ergoter ou, comme il est écrit dans La Provence du 2 juillet 2015, "pinailler" sur la totalité des délibérations au lieu d'exprimer en petit comité leurs idées. En fait, ils n'avaient pas l'habitude de ces réunions et d'une concertation démocratique entre élus. Donc leur absence conduit à une méconnaissance des dossiers, à des critiques futiles et à aucune proposition concrète pour l'avenir de la commune.

Le groupe
de la majorité municipale

L'opposition

Une rentrée scolaire 2015 au rabais

La municipalité prend-elle la mesure des difficultés pour la rentrée scolaire 2015 ? Malgré l'ouverture d'une classe dans les écoles maternelles Mireille Féraud-Foesser et Marie-Curie, en septembre, toutes les écoles maternelles de la commune seront saturées avec minimum 31 enfants par classe. Certains même, par manque de place, seront accueillis sur les écoles de la Mède. L'avenir de nos enfants ne fait pas partie des préoccupations de cette équipe qui n'a aucun projet, excepté celui de la vidéo protection, préférant se consacrer à des analyses politiques hasardeuses et à détruire, la haine au ventre, ce qui a été réalisé avec comme unique ritournelle, les économies ! Pourtant, un projet global initié en 2013 répondait à l'augmentation prévue de la population, avec la création de place pour les maternelles, d'un groupe scolaire Jean-Jaurès, d'un réservoir de classes avec l'école maternelle Pierre-Brossolette et le multi-activités prévu en partenariat avec le tissu associatif local. Des classes surchargées, des activités périscolaires bâclées (nous attendons toujours la présentation du projet éducatif de la ville !!!!) une baisse de plus de 12% des dotations aux écoles, une augmentation de 15% des impôts locaux ! C'est la rançon de l'incompétence qui nous touche !

Le groupe d'opposition
"CHÂTEAUNEUF DEMAIN"
Véronique BRAËMS, Pascal GILLET, Marie Paule DELPY, Thierry DEL BALDO, Claude RIBIÈRE, Marc LOPEZ.

Ensemble pour notre ville

Ensemble pour notre ville : A nouveau ce Vivre ne sera pas politique mais un hommage à Alaric Gayen. Mardi 23 juin 2015, au matin, Alaric Gayen nous quittait à l'âge de 43 ans en laissant 3 enfants, Clara 10 ans, Anaïs 13 ans, Marine 15 ans et son épouse Nathalie 42 ans. Cet habitant de la Mède, employé au centre pénitentiaire des Baumettes, responsable de la cellule CGT (Confédération Générale du Travail) en tant que secrétaire, était aussi adjoint au Maire de Châteauneuf-La Mède aux sports et à l'éducation et investi dans la vie associative de Châteauneuf-La Mède depuis de nombreuses années. Issu de la diversité, il était sérieux, à l'écoute, travailleur et courageux. Dans ce monde individualiste il faut s'arrêter sur ce personnage charismatique pour lui rendre hommage. Le don de soi, de son temps et de son énergie au service des autres avec une passion et une volonté sans faille. Être syndicaliste et de surcroît CGT, c'est prendre des risques personnels simplement pour vivre debout et s'exprimer pour ses camarades en toute liberté. Alaric Gayen était un modèle pour notre commune de Châteauneuf-La Mède. A lui seul, il incarnait le sens de la vie de la cité tout en conciliant sa vie privée et l'éducation de ses filles. Nous ne l'oublierons pas.

Didier GIDDE et son équipe.

CULTURE

Et si on se faisait un “Ciné-resto”?

Le cinéma Marcel-Pagnol fait sa rentrée et annonce d’ores et déjà une nouveauté. Pour rester attractif et fidéliser ses visiteurs, il a mis au point les formules “Ciné-resto” grâce à la participation de certains restaurateurs de la commune. Présentation de l’offre.

Que vous soyez cinéphile ou que vous ayez simplement envie de “vous faire une petite sortie”, les formules “Ciné-resto” sont faites pour vous. Ces derniers mois, la municipalité a signé une convention de partenariat avec 5 restaurateurs de Châteauneuf-les-Martigues et de La Mède. Ainsi, les restaurants La Table d’Etienne, Lou Casteu, Ô Ginger, Pepper’s Diner, et le bar médéen Le Narval proposent désormais une à trois formules “Ciné-resto” en fonction de l’âge du bénéficiaire (“moins de 14 ans”, “moins de 18 ans et plus de 65 ans” et “adulte”). Dans ces établissements, vous pouvez choisir un menu à prix préférentiel qui inclut une entrée au cinéma Marcel-Pagnol. Seules les séances de projection en 3D donneront lieu au paiement d’1€ supplémentaire, à régler sur place, pour la location des lunettes. La place de cinéma donnée par le restaurateur est valable pour un temps indéfini et peut donc être utilisée le jour même ou plus tard. Les restaurants participant à l’opération sont facilement identifiables grâce à un autocollant “Partenaire Ciné-resto” présent sur leur devanture. Cette initiative s’ajoute à celles initiées au début de l’année telles que des tarifs plus adaptés à chaque type de public ou encore la création de cartes d’abonnement. En alliant la cuisine au 7ème art, la municipalité contribue ainsi à faire vivre et connaître son cinéma tout en valorisant les commerçants de la ville.

Profitez d’un bon repas et allez au cinéma pour un prix avantageux.

Retrouvez la programmation du cinéma sur le site Internet de la ville www.chateauneuf-les-martigues.fr et sur celui d’Allocine.fr.

Les films à l’affiche en septembre

Du 2 au 6 septembre : Le Petit Prince et Vive les vacances, du 9 au 13 septembre : Ted 2 et Hitman agent 47, du 16 au 20 septembre : Antigang et du 23 au 27 septembre : No escape et Le transporteur héritage.

VITE DIT

L’humour a la cote !

Les spectacles humoristiques rencontrent toujours un franc succès dans notre ville comme en a témoigné, cet été, la venue de Noëlle Perna sur la scène du Festival. Pour ne pas laisser les amateurs d’humour sur leur faim, un partenariat a été conclu avec le théâtre “la Comédie des suds” situé dans la zone d’activités de Plan-de-campagne. Ainsi, pour la saison culturelle 2015/2016, 3 spectacles seront joués sur la scène de la salle Léo-Lagrange. Au programme : le samedi 10 octobre 2015 à 20h30 “La femme est le meilleur ami de l’homme”, le dimanche 14 février 2016 à 20h30 une soirée “spécial amoureux” avec “Couple mode d’emploi” et enfin le samedi 2 avril 2016 à 20h30 “10 ans de mariage”. Rires et bonne humeur seront au rendez-vous. Réservez vite vos places à l’Office de tourisme et sur les sites Internet www.16-19.fr (rubrique spectacles en tournée) et www.billetreduc.com.

Du nouveau pour les assos

Avec près de 140 associations, Châteauneuf-les-Martigues peut se targuer de bénéficier d'un tissu associatif riche et diversifié. Aussi, pour que ces structures puissent bénéficier d'outils adaptés à leurs besoins, quelques changements sont actuellement mis en œuvre.

TROIS QUESTIONS A

Sylvie Ladegaillerie
Adjointe au maire déléguée au Mouvement associatif

Vivre : "Que pensez-vous du tissu associatif de notre commune ?"

Sylvie Ladegaillerie : *"Notre ville a la chance de pouvoir répertorier près de 140 associations dont les activités sont très variées. Tout au long de l'année, j'ai découvert le fonctionnement de certaines en me rendant, notamment, aux assemblées générales. Et pour celles que je connaissais déjà, j'ai appris à mieux identifier leurs attentes. Grâce à ce contact, j'ai également pu me faire une idée plus précise de leur activité et de leur organisation mais aussi affiner mes réponses en fonction des besoins requis."*

Vivre : "Quelles seront les nouveautés dédiées aux associations ?"

Sylvie Ladegaillerie : *"Tous leurs interlocuteurs seront bientôt regroupés à la Maison des associations. De nouvelles compétences seront mises à la disposition des bénévoles tel que l'aspect réglementaire. D'ailleurs, une réunion d'information est prévue avec un cabinet d'audit avant le montage des dossiers de subventions, afin de clarifier les méthodes de travail et les services proposés par la municipalité à ces structures. Je tiens également à préciser que nous nous sommes retirés de tous les conseils d'administration pour être dans la légalité. D'autre part, je souhaite préciser que des contrats d'objectifs seront établis avec certaines associations en fonction du montant de la subvention municipale qui leur sera octroyée."*

Vivre : " Est-ce que le Forum des associations sera maintenu à la rentrée ?"

Sylvie Ladegaillerie : *"Nous avons souhaité regrouper à partir de cette année, le "Forum des associations", le "Week-end du sport en famille", la "Cérémonie des sportifs méritants" et celle des "Nouveaux arrivants" en une seule et même manifestation. En choisissant d'organiser "Associations en fête", le samedi 5 septembre à la Plaine des sports, nous offrons aux habitants une véritable vitrine du tissu associatif local pour bien préparer sa rentrée sportive, culturelle ou de loisirs. Démonstrations, informations et initiations seront au programme de cette journée animée par Serge Galoy sur le podium de Radio Star. Et pour ceux qui le souhaitent, ils pourront se restaurer sur place à la mi-journée. Je voudrais remercier toutes les associations qui ont adhéré à ce projet d'envergure car c'est grâce à elles et à leur implication dans la vie locale que Châteauneuf-les-Martigues est une ville dynamique où chacun, petit et grand, peut trouver une activité à pratiquer tout au long de l'année."*

VITE DIT

Une soirée pour les bénévoles

Les bénévoles étaient à la fête dimanche 28 juin au parc François-Mitterrand ! En effet, la municipalité a souhaité leur offrir une soirée rien que pour eux. Ainsi, 600 bénévoles, accompagnés par une personne de leur choix, étaient invités à participer au spectacle "Show time by Intuition". La buvette était tenue par les élus de la majorité municipale. Une belle initiative qui a été largement plébiscitée par les participants et qui ne demande qu'à être renouvelée. Retrouvez les images de cette manifestation sur la page Facebook et sur le site Internet de la ville.

Nouveau rendez-vous pour la "Rencontre des quartiers"

Organisée pour animer la vie des quartiers et créer du lien entre les habitants, la rencontre des quartiers est un outil privilégié en matière de proximité. La Maison des quartiers et les Comités de quartiers vous donnent rendez-vous **vendredi 11 septembre à 19h00, au parc municipal**, pour passer une soirée conviviale entre voisins. Il sera possible de se restaurer sur place ou d'apporter votre repas. Plus de renseignements auprès des représentants de votre quartier dont la liste est disponible sur le site Internet de la ville www.chateauneuf-les-martigues.fr.

SPORT

LE MOT DE

Serge Montarello
Conseiller municipal chargé des Sports et de la Jeunesse.

"Si nous avons des sportifs méritants, c'est grâce aux associations sportives motivées et organisées. Les coachs, les entraîneurs, ainsi que tous les bénévoles qui permettent aux clubs d'exister, sont des personnes compétentes, passionnées et impliquées. Tous ces ingrédients sont nécessaires sans quoi les sportifs ne pourraient progresser. Et c'est d'autant plus important que le sport joue un rôle essentiel dans la vie d'une personne. Au-delà de maintenir en forme, il apprend la loyauté, le respect, l'engagement et l'altruisme. Ces valeurs sont primordiales dans notre vie de tous les jours."

VITE DIT

4ème trophée en souvenir de Doumé
Samedi 6 juin, sous une forte chaleur, 12 équipes de football ont répondu présentes à l'invitation des vétérans, amis de Doumé. Outre les équipes constituées localement, certaines sont venues de Lyon et de Millau pour ne pas rater ce moment. Cette journée s'est terminée par un match avec la participation de nombreux anciens en l'honneur de "Papy Forés" disparu cette saison à l'âge de 98 ans. La remise des trophées s'est faite en présence du maire et de ses adjoints. Le rendez-vous est pris pour 2016 !

Le monde sportif mis à l'honneur

La ville compte de nombreuses associations sportives au sein desquelles des adhérents se distinguent par les excellents résultats obtenus lors des compétitions. La municipalité tient à les féliciter au travers d'une cérémonie dédiée aux sportifs méritants.

Samedi 5 septembre, la manifestation "Associations en fête", qui remplace le "Forum des associations" et le "Week-end du sport en famille", réunira, à La Plaine des sports, les acteurs du monde associatif de la commune. Les sportifs méritants ainsi que les clubs sportifs émérites seront mis à l'honneur au cours d'une cérémonie. C'est Serge Galoy, animateur de Radio Star, qui orchestrera ce grand rendez-vous de 18h00 à 20h00 sur le podium installé sur le site. Afin de proposer cet événement, tout un travail en amont a permis d'identifier les athlètes qui vous seront présentés ce jour-là. A la suite d'un courrier envoyé par la Direction de la Jeunesse, de l'Education et des Sports à 29 structures, 14 d'entre elles ont mentionné 36 résultats obtenus par 120 individus durant la saison 2014/2015. Par la suite, une commission des sports a rendu son avis pour chaque proposition sur la base de 4 critères. Ainsi, la priorité a été donnée aux réussites des sportifs dans des compétitions sportives homologuées en tenant compte du niveau de la compétition et du classement obtenu. 25 avis favorables ont été donnés. 115 sportifs vont alors être mis à l'honneur tout comme les 12 associations dont ils sont issus. Par cette action, la municipalité félicite les champions mais marque aussi sa reconnaissance envers les bénévoles et les contractuels de ces structures dont le travail dépasse le simple loisir ou l'obtention de résultats dans les épreuves. En effet, au travers de la pratique d'une discipline sportive, qu'elle soit individuelle ou collective, c'est avant tout un ensemble de valeurs essentielles et citoyennes qui sont véhiculées : le partage, le fair-play, le respect des autres et de soi-même... Le sport permet à toute personne, notamment aux plus jeunes, de s'épanouir et de se dépasser. Les bons résultats affichés par les sportifs de la commune ajoutent un volet supplémentaire à ce tableau élogieux.

La municipalité est attachée au fait que les associations sportives véhiculent des valeurs citoyennes.

La réussite au-delà de la différence

Trouver sa voie n'est déjà pas toujours simple pour un jeune. Cela peut parfois devenir le parcours du combattant pour une personne "pas comme les autres". A 19 ans, Guillaume Glotin, châteauneuvais, est un très bel exemple de réussite. Un parcours atypique mais un garçon en bien des points "plus que les autres".

Au premier abord, rien ne démarque Guillaume Glotin des jeunes de son âge si ce n'est son sourire extraordinaire et sa bonne humeur communicative. A 19 ans, ce châteauneuvais a suivi un parcours différent. Atteint de troubles des fonctions cognitives, Guillaume est d'abord scolarisé en Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) à l'école élémentaire Jean-Jaurès. En septembre 2012, il intègre le dispositif d'Unité Localisée pour Inclusion Scolaire (ULIS) du Lycée professionnel Latécoère d'Istres qui ouvre alors ses portes. *"Le dispositif ULIS est l'inclusion de ces jeunes dans des milieux scolaires et professionnels afin qu'ils puissent être tirés vers le haut pour vivre, au bout du compte, une vie ordinaire, et vers le professionnel"* explique Christine Montuori, professeure coordinatrice ULIS, Docteure en Sciences de l'Éducation. Inscrit en CAP d'agent de sécurité dans une classe classique, Guillaume s'engage avec détermination dans cette scolarité soutenu par des professeurs passionnés. En plus des apprentissages traditionnels, l'ULIS l'implique dans des projets originaux au travers desquels il se révèle. En 2014, il tient ainsi avec brio le rôle principal d'un court-métrage "Handiagent" (diffusé sur youtube et dont le lien est sur notre site Internet) réalisé avec sa classe pour participer au concours régional 2013-2014 "Handicap, Parlons-en". Ce clip de sensibilisation sur les handicaps, qui a reçu un prix au FESTIhandiVALide 2014, met en scène avec humour les capacités d'un agent de sécurité pas comme les autres. Par ailleurs, en avril, Guillaume a effectué avec succès des simulations d'entretien d'embauche avec France 3 Marseille. L'enseignante insiste sur le fait que *"l'objectif était d'augmenter l'estime de soi et de l'encourager à mettre en exergue ses points forts et de diminuer ses points faibles."* Particulièrement sportif, Guillaume excelle en taekwondo (ceinture bleue) et en course, ce qui lui a forgé une volonté à toute épreuve. Pour les enseignants qui le côtoient, Guillaume est un bonheur à lui tout seul. Il a développé un système de compensation de ses difficultés qu'il est allé chercher au plus profond de lui même. Il fait ainsi preuve d'une attention particulière et d'une mémoire intéressante qui lui ont valu d'obtenir du 1er coup son Cap d'agent de sécurité. *"Sa maman peut être fière de lui"* conclut Christine Montuori, confiante pour lui et triste de voir partir un jeune homme si attachant !

"Il a été l'un des meilleurs du CAP à l'oral de l'épreuve de secourisme."
Sylvie Perlot,
son enseignante en Secourisme

LE SAVIEZ-VOUS ?

Employeurs, intéressez-vous à son profil

Désormais titulaire d'un CAP d'agent de sécurité obtenu en juin dernier, Guillaume a déjà une expérience de 20 semaines de stage en sécurité effectuées à Carrefour Châteauneuf et Auchan Martigues pour lesquels il a obtenu des avis très favorables. Actuellement inscrit à "CAP Emploi" auprès de Madame Fondacci, il présente de nombreux atouts. Si vous êtes intéressé par son profil, vous pouvez aussi contacter Stéphane Goupil, adjoint au maire délégué à l'Emploi au 04 42 76 89 10.

COUP DE COEUR / EVENEMENT

Associations en fête

Pour la première fois, la municipalité organise "Associations en fête", un événement de grande ampleur regroupant quatre manifestations traditionnelles de la ville : le "Forum des associations", le "Week-end du sport en famille", la "Cérémonie des sportifs méritants" et les "Nouveaux arrivants". Le 5 septembre, c'est à la Plaine des sports qu'il faudra se trouver pour découvrir ce rendez-vous incontournable !

Samedi 5 septembre de 10h00 à 18h00
A la Plaine des sports
Les habitants de la commune trouveront tous un intérêt à participer à l'événement "Associations en fête". Il leur sera possible d'essayer de nombreuses activités pour s'amuser en famille. Une belle journée de détente et de loisirs pour petits et grands en perspective.
L'entrée est gratuite.

Au stand du service Communication
ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
Vous avez emménagés sur notre commune depuis le 1er janvier 2015 : présentez-vous au stand du service Communication de la ville où l'on vous remettra un kit d'accueil.

A 18h00
Au podium Radio Star
CÉRÉMONIE DES SPORTIFS MÉRITANTS
Les sportifs issus des clubs sportifs de la commune qui se sont distingués par leurs résultats durant la saison 2014/2015, seront mis à l'honneur. L'événement se clôturera par un apéritif.

Agenda

Vendredi 11 septembre à 19h00
RENCONTRE DES QUARTIERS
Au parc municipal
Organisée par la municipalité avec les Comités de quartiers et la Maison des quartiers.
Venez partager ce moment convivial entre Châteauneuvais et Médéens. Une restauration et une buvette vous seront proposées par l'association des commerçants et des artisans de Châteauneuf-La Mède. Mais vous pouvez aussi apporter votre repas. Un concert du groupe "Cluster one" et une animation musicale rythmeront la soirée. A 19h00, un apéritif sera offert par la municipalité.
Entrée gratuite.

Samedi 12 septembre à 17h00
CONCERT DU GROUPE "CLUSTER ONE"
Sur le parvis du Pôle culturel Jean-Claude Izzo
Entrée gratuite.

Jeudi 24 septembre à 20h30
SPECTACLE : METAMORPHOSE(S)
Au cinéma Marcel-Pagnol
Proposé par la municipalité.
Tarifs : 10€ pour les adultes et 6€ pour les enfants de moins de 12 ans.
Réservations à l'Office de tourisme.

septembre - octobre

Quelles que soient vos passions,
il se passe toujours quelque chose à Châteauneuf-La Mède !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Office de tourisme :
3, rue Léon-Blum
Tél. : 04 42 76 89 37/38

Maison des associations :
22, av du 4 septembre
Tél. : 04 42 76 88 80

Site Internet de la ville :
www.chateauneuf-les-martigues.fr

Dimanche 27 septembre
A 15h00
THEATRE : "HOLD UP"
A la salle Léo-Lagrange
Proposé par la municipalité.
Interprétée par la compagnie Les tréteaux du sud.
Tarifs : 10€ pour les adultes et 7€ pour les enfants de moins de 12 ans.
Réservations à l'Office de tourisme.

Jusqu'au samedi 3 octobre
EXPOSITION :
"VERT COMME LA JUNGLE"
Au Pôle culturel Jean-Claude Izzo
Proposée par le Pôle culturel Jean-Claude Izzo.
Haut lieu de la biodiversité, les forêts tropicales humides font vivre plusieurs centaines de millions de personnes.
Entrée libre.

Du vendredi 2 au dimanche 4 octobre
6EME EDITION DU FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR
A la salle Léo-Lagrange et au Pôle culturel Jean-Claude Izzo
Proposée par Théâtre 9.
Informations et réservations par courriel à theatre9.groupe@gmail.com.

Du mardi 6 octobre au samedi 19 décembre
PALETTE DE COULEURS
Au Pôle culturel Jean-Claude Izzo
Quatre expositions d'œuvres d'art autour de la couleur, de ses expressions et de ses nuances vous attendent à la galerie du Pôle culturel Jean-Claude Izzo.
Entrée libre.

Samedi 10 octobre
à 20h30
HUMOUR "LA FEMME EST LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME"
A la salle Léo-Lagrange
Proposé par la municipalité.
Victor ne s'attendait pas à recevoir un tsunami à domicile... C'est pourtant ce qui arriva le jour où une inconnue débarqua chez lui.
Tarifs : 15€ pour les adultes, 10€ pour les moins de 12 ans, personnes inscrites au CCAS et chômeurs.
Réservations à l'Office de tourisme.

Du jeudi 15 au dimanche 18 octobre
FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES DE LA CÔTE BLEUE
Au cinéma Marcel-Pagnol et à l'espace Fernandel à Carry-le-Rouet
Soirée d'ouverture à Châteauneuf-les-Martigues **le vendredi 16 octobre à 18h30** *au cinéma Marcel-Pagnol.*
Entrée gratuite.
Plus d'informations sur le site Internet www.festi-courts-cote-bleue.fr ou par téléphone au 04 42 45 25 21.

Samedi 17 octobre
à 14h00
MARCHE "LA RUÉE ROSE"
Au départ de la Plaine des sports
A l'initiative d'un collectif de femme en collaboration avec l'Amicale médéenne et le soutien de la municipalité. Proposée dans le cadre de l'opération nationale "Octobre rose".
Inscription sur place.

Du vendredi 18 au dimanche 20 septembre
JOURNEES EUROPENNES DU PATRIMOINE
En plusieurs points de la ville
Marché, conférences, expositions, visites commentées et circuit itinérant vous attendent. Toutes les animations sont gratuites.
Retrouvez le détail de ces journées dans l'Actu de septembre et sur le site Internet de la ville.

ETAT CIVIL JUIN-JUILLET

Bienvenue aux bébés
Félicitations aux mariés

Gabriel

Guilliana

Paloma

Réjane et Christophe

Mélanie et Sylvain

Sabine et Christophe

Jennifer et Alban

Manon et Jean-Patrick

Faites-nous partager vos moments de bonheur en envoyant votre photo numérique à

service.communication@chateauneuf-les-martigues.fr

Châteauneuf La Mède

NAISSANCES

Eva CORTES, Barbara CRIADO, Emma BACCARI, Mia TEYSSANDIE, Tamarra SOLIVERES CAMLINDIA, Giulliana WILHELM, Julien PELLETIER, Emma LEBON, Lenny DUPRIEZ, Nohlan PIC, Nassim MHADJOU, Aaron GARCIA, Ines PELERIN, Marlon EXPOSITO, Yomna NAJAHI, Lana METTAG, Eléanore DURAND, Gladys BORG, Thaïs MORENS, Dania AHAMADI, Inès DEHIBA, Louis BERNARD, Paul TORRES, Anaïs MEGHNI, Gabriel CARTIER, Léa PULTRONE, Neal BARSOTTI STISSI, Mohamed DAMACHE, Hind ABID, Paloma SANTIAGO, Nolan CARRE, Loan VASSAL, Louise COLLERIE, Assia BENCID, Nino HERRON, Julian ORGNON, Léane PEREZ, Louis PEREZ, Timéo KERSUZAN, Lenny MANTEAU MOREL, Eric MISTRAL, Anthony SANTIAGO, Maria FERNANDEZ.

MARIAGES

Manon NIETO et Jean-Patrick PONSOT, Ségolène BOUDOU et Jonathan LENGUA, Réjane RAYMOND et Christophe TERRAILLON, Christelle JIL et Cyril VISCONTI, Sabine VERHOEVE et Christophe BALLETTI, Estelle FOSSOUL et Charles BUVAL, Doriane DI NOLFO et Jérémy D'AVERSA, Emmanuella SANTIAGO et Sébastien SANTIAGO, Marjorie AUTIER et Hervé URENA, Chantal BARQUET et Frédéric DORÉ, Mélanie ALCANIZ et Sylvain GHIRARDI, Laetitia PAYAGE et Guillaume HOUNZE, Jennifer THÉO et Alban MILLAN, Asma EL KORCHI et Jonathan BEAUREPAIRE, Christel ALLAIN et Arnaud JOLY, Sandrine DAUMAS et Julien SAGLIETTI, Kelly RUEL et Jean-Sébastien CHRESTIAN, Stéphanie FARRE et Thierry BROSSARD, Pauline MAURIAUCOURT et Haithem BEN MANSOUR, Christine MILANO et Gérard PERRAUDIN, Aline BEUGNOT et Cédric LUCAS.

DECES

Richard STRENS, Joséphine FERNANDEZ veuve FONT, Violanda MARRA épouse MOLINARI, Marius PARAGALLO, Michel ALPHONSE, Robert CAMPAGNOLI, Esprit DELENA, Marcelle COUTURIER veuve RAYMOND, Jean-Claude CARON, Robert BROGLIA, Alaric GAYEN, François LOPEZ, Marc GENOUD, Alexandre NOUVEL, Daniel PÉLISSIER, Daniel CHIPT, Gérard GEOFFROY, Marcelle FRANÇOIS veuve JALABERT, Yves BOUDON, Suzanne ASPLET veuve FERNANDEZ, Berthe GILARDO veuve ROCCA, Léonce COPITET, Maryange ROUBIN veuve GRIMALDI, Suzanne CARTOUX veuve MIRBELLE, Christian SOFFICHITI, Jaime BARCELO, Joséphine SANTIAGO veuve MORENO, Jean-Paul GIDE, Angèle BRISCIA.

DISTINCTIONS

Remise de grade pour Sauveur Trezza et Joël Genoud

Ce 14 juillet, le brigadier-chef Sauveur Trezza de la police municipale de Châteauneuf-les-Martigues, s'est vu remettre par Roland Mouren, le maire, et David Barris, l'adjoint délégué à la Sécurité, ses galons de brigadier-chef principal. Comme le souligne Jean-Claude Vargas, le directeur de la Police municipale *"Après 33 ans d'engagement sur la voie publique au service des administrés, il s'agit d'un avancement de grade bien mérité."* A la même occasion, Joël Genoud, caporal-chef du corps des sapeurs-pompiers a obtenu le grade de sergent. Félicitations à ces hommes qui veillent sur nous.

Thérèse Dinardo médaillée de la ville

A l'occasion des Fêtes de la Saint-Médard à La Mède, Thérèse Dinardo a été distinguée de la médaille de la ville. Et pour cause, cette Médéenne est une figure importante de l'organisation de cet événement devenu incontournable à La Mède car elle a notamment restauré la statue du Saint-Médard qui avait été abîmée en 1995. Après des jours entiers de travail, elle avait rendu son Saint aux Médéens qui le célèbre désormais chaque année par tradition. Toutes nos félicitations à cette figure emblématique.

COUP DE COEUR

70 ans de mariage dignement fêtés

Pour son avant-dernière sortie, l'Entraide solidarité 13 a emmené 95 adhérents du Club des seniors au marché de Cucuron. Ils ont ensuite dégusté un délicieux méchoui à Villelaure et ont profité d'une après-midi dansante. A cette occasion, les 70 ans de mariage, jour pour jour, de Victor et Geneviève Galasso ont été célébrés. Toutes nos félicitations aux "Novis".

Facebook : restez connectés !

Vous souhaitez bénéficier d'une information instantanée sur l'actualité de Châteauneuf-les-Martigues La Mède, aimez la page officielle de Châteauneuf-les-Martigues sur Facebook et rejoignez les 1 670 personnes qui profitent déjà de ce nouvel outil d'information.

COUPS DE GUEULE

Respectons les installations publiques

Les objets ne sont pas des individus, certes, mais on leur doit également le respect. Des personnes mal intentionnées se sont amusées à saccager la structure pour enfant du parc Jean-Moulin au début du mois de juin. Ces destructeurs ont donc gâché le plaisir des tout-petits pendant deux longs mois, puisque le jeu a dû être remplacé, après le constat d'un expert. Les dégradations ont également un coût exorbitant. En effet, une structure comme celle-ci coûte 12 000€. Ce manque de civisme et de vivre ensemble doit cesser pour le confort et le bien-être de tous.

AVIS DE RECHERCHE

Devoir de mémoire : honneurs aux morts de 1915

Le 20 août 2014, un hommage a été rendu aux héros de la Grande guerre, morts au combat en 1914. L'Amicale des anciens des forces françaises en Allemagne "missions extérieures" groupement 99 de la Fédération nationale André Maginot, a décidé de rendre le même honneur à leurs camarades tombés en 1915. La cérémonie prévue pourrait se dérouler en octobre 2015 devant le monument aux morts, place Bellot après une messe anniversaire. Afin d'apporter la plus grande solennité à cette manifestation du souvenir, l'amicale demande aux descendants de GIDDE Sextius Agnès, Gaston, né le 23 avril 1889, VADON Baptistin Louis, Théodore, né le 15 octobre 1886, OLIVE Paul, Martial, né le 15 novembre 1894, MISTRAL Germain, Rommaldo, né le 7 octobre 1882, OLIVE Antoine, Charles, né le 23 juillet 1895, SERENO Justin, Marius, né le 23 juin 1894, TURC Etienne, Victor, né le 2 août 1879, OLIVE Clément, né le 23 novembre 1895 et RAMPAUD Henri, Genès, né le 15 juillet 1877 de prendre contact avec Monsieur Mousset au 04 42 76 32 38.

Organisée par la ville de **Châteauneuf-les-Martigues**
en partenariat avec les associations

Associations en fête

ENTREE GRATUITE

Samedi 5 septembre 2015

A partir de 10h00 - Plaine des sports

STANDS D'INFORMATIONS, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS,
DÉMONSTRATIONS, ACTIVITÉS ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

CÉRÉMONIE
DES SPORTIFS MÉRITANTS
À18h00

Réalisation : service Communication

Ville de CHÂTEAUNEUF LA MEDE

www.chateauneuf-les-martigues.fr